### **SÉANCE ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2019**

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 21 octobre 2019 aux lieu et heure ordinaires, conformément à la Loi sur les cités et villes.

### Présences:

Les conseillères M<sup>mes</sup> Josée Clément, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence de la mairesse suppléante M<sup>me</sup> Jasmine Sharma.

### Absence motivée :

Le maire M. Guy Pilon.

### Sont également présents :

Le directeur général par intérim M. Marco Pilon et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

### 19-10-915 Ordre du jour

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 21 octobre 2019 soit et il est, par les présentes, adopté en y ajoutant le point suivant :

15.3 Entente / MTQ / Reconstruction du pont d'étagement du chemin des Chenaux / Approbation de l'annexe B

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

Minute de réflexion Présences

### 1. Adoption de l'ordre du jour

### 2. Adoption des procès-verbaux

2.1 Séance extraordinaire et séance ordinaire du 7 octobre 2019

### 3. Présentation, dépôt de pétition et période de questions

- 3.1 Résumé des décisions prises lors de la séance extraordinaire tenue le 7 octobre 2019
- 3.2 Période de questions

### 4. Affaires du Conseil

- 4.4 La Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Valleyfield / Prêt d'honneur 2019 / Aide financière
- 4.5 Fondation du Collège de Valleyfield / « Vins et causerie 2019 » / Aide financière

### 5. Greffe et affaires juridiques

- 5.1 Adjudication de contrat / Demande de prix n° 401-110-19-56 / Services de numérisation
- 5.2 Commission de toponymie / Attestation d'officialisation septembre 2019 / Rues des Oliviers et des Sureaux, chemin Paul-Gérin-Lajoie et parc Paul-Gérin-Lajoie

### 6. Finances et trésorerie

- 6.1 Dépôt de la liste des comptes échéance du 27 septembre 2019
- 6.2 États comparatifs des revenus et dépenses

### 7. Ressources humaines

- 7.2 Mouvement de main-d'œuvre
- 7.3 Service de sécurité incendie / Nomination / Quatre pompiers
- 7.4 Service de sécurité incendie / Embauche / Capitaine aux opérations
- 7.5 Service des eaux / Attribution de poste / Opératrice d'usine de traitement de l'eau potable
- 7.6 Lettre d'entente à intervenir entre la Ville et le Syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de la Ville de Vaudreuil-Dorion (CSN) / Service des eaux Contexte de rapatriement de l'exploitation de l'usine d'épuration en régie interne
- 7.7 Service du génie et de l'environnement / Embauche / Directrice

### 8. Communications

### 9. Informatique et géomatique

### 10. Sports et loisirs

- 10.1 Club d'athlétisme Vaudreuil-Dorion / Championnats nationaux d'athlétisme de la Légion / Aide financière
- 10.2 Association de balle-molle mineure La Presqu'Île / Championnat canadien de balle rapide / Aide financière
- 10.3 Association de baseball La Presqu'Île / Inscriptions saison 2019 / Remboursement
- 10.4 Club de soccer FC Trois-Lacs inc. / Inscriptions saison 2019 / Remboursement

### 11. Culture et vie communautaire

### 12. Protection publique

### 13. Travaux publics

### 14. Eaux

### 15. Génie

- 15.1 Ordres de changement n°s 14 et 15 / Appel d'offres n° 401-110-18-R1730.05 / Entrepreneur général / Travaux d'approvisionnement en eau potable / Secteurs Hudson Acres, Tree Farms et Ritchie / Règlement n° 1730
- 15.2 Ordre de changement n° 2 / Appel d'offres n° 401-110-18-R1755.01 / Services professionnels / Conseillers professionnels / Concours d'architecture pour le pôle municipal de Vaudreuil-Dorion / Règlement n° 1755
- 15.3 Entente / MTQ / Reconstruction du pont d'étagement du chemin des Chenaux / Approbation de l'annexe B

### 16. Urbanisme

### 17. Environnement

### 18. Réglementation

- 18.1 Adoption avec changement / Règlement nº 1694-29 / Stationnement / Disposition relative à la signalisation temporaire / Interdictions et limitations de stationnement / Avenue de la Canardière et rues Justine-Poirier, des Merisiers et des Pruches
- 18.2 Adoption / Règlement n° 1694-30 / Stationnement / Interdictions de stationnement / Montée d'Alstonvale, rues Forbes et Larivée et avenues Aquin, de la Canardière et Saint-Charles
- 18.3 Adoption / Règlement nº 1709-09 / Mode de tarification pour le financement de certains biens, services et activités

- 18.4 Adoption de second projet / Règlement nº 1275-280 / Zonage / Prohibition des usages permis de la classe d'usage « Commerce de transport C4 », soit l'usage entreposage (47) / Zone I1-643 (Secteur Henry-Ford) / Précision sur les usages et normes applicables lorsqu'un terrain ou un lot chevauche deux zones
- 18.5 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement nº 1764-04 / Gestion contractuelle / Règles de passation pour certaines catégories de contrats

### 19. Direction générale

- 19.1 Autorisations de la Direction générale
- 20. Période de questions Élus
- 21. Période de questions Assistance
- 22. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

### 19-10-916 Adoption des procès-verbaux

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire et celui de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 soient et ils sont, par les présentes adoptés, le tout en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

« ADOPTÉE »

### 19-10-917 Résumé des décisions prises lors de la séance extraordinaire tenue le 7 octobre 2019

La mairesse suppléante Jasmine Sharma mentionne que le Conseil a tenu une séance extraordinaire le 7 octobre 2019 et elle demande au trésorier Marco Pilon d'en résumer les décisions prises.

### 19-10-918 Période de questions

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

## 19-10-919 La Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Valleyfield / Prêt d'honneur 2019 / Aide financière

CONSIDÉRANT l'invitation à assister au 64<sup>e</sup> banquet annuel du Prêt d'Honneur organisé par La Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Valleyfield;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 500 \$ soit versé à La Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Valleyfield à titre d'aide financière dans le cadre du 64<sup>e</sup> banquet annuel du Prêt d'Honneur qui se tiendra le 16 novembre 2019;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

### 19-10-920 Fondation du Collège de Valleyfield / « Vins et causerie 2019 » / Aide financière

CONSIDÉRANT l'invitation à participer à l'événement Vins et causerie organisé par la Fondation du Collège de Valleyfield;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 300 \$ soit versé à la Fondation du Collège de Valleyfield à titre d'aide financière dans le cadre de l'événement Vins et causerie qui se tiendra le 7 novembre 2019:

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

## 19-10-921 Adjudication de contrat / Demande de prix nº 401-110-19-56 / Services de numérisation

CONSIDÉRANT l'article 11.1 du Règlement n° 1764 sur la gestion contractuelle qui précise la possibilité de procéder à l'attribution de contrat par demande de prix pour la numérisation des documents;

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une demande de prix pour des services de numérisation, deux soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 18 octobre 2019 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document de demande de prix n° 401-110-19-56;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Services informatiques Trigonix inc., 399, place de Louvain, Montréal (Québec), H2N 1A1, pour des services professionnels de numérisation, et ce, pour un montant de 40 241,25 \$ incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document de demande de prix n° 401-110-19-56;

QUE le montant relatif à l'adjudication du présent contrat est utilisé aux fins de comparaison entre les soumissions reçues;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau de prix de la soumission de l'adjudicataire;

QU'à cet effet sont autorisés les transferts de crédits suivants :

DE: 02-370-00-959 (Transport en commun) 40 000 \$ À: 02-140-00-412 (Honoraires professionnels autres) 40 000 \$

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

## 19-10-922 Commission de toponymie / Attestation d'officialisation – septembre 2019 / Rues des Oliviers et des Sureaux, chemin Paul-Gérin-Lajoie et parc Paul-Gérin-Lajoie

CONSIDÉRANT que la Commission de toponymie a officialisé, lors de sa réunion tenue le 27 septembre 2019, quatre toponymes désignant trois voies de communication et un parc public;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents QUE soit acceptée l'officialisation des toponymes suivants identifiés à l'attestation d'officialisation soumise par la Commission de toponymie le 1<sup>er</sup> octobre 2019 :

- rue des Oliviers;
- rue des Sureaux;
- chemin Paul-Gérin-Lajoie;
- parc Paul-Gérin-Lajoie (ce nom remplace celui de parc de la Paix).

« ADOPTÉE »

### 19-10-923 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 27 septembre 2019

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en date du 27 septembre 2019 totalisant un montant de 2 239 532,86 \$.

### 19-10-924 États comparatifs des revenus et dépenses

Conformément aux dispositions de l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes, le trésorier, M. Marco Pilon, FCPA, FCGA, OMA dépose au Conseil des états comparatifs des revenus et charges de la Ville pour les exercices 2018 et 2019 au 31 août ainsi que des revenus et charges dont la réalisation est prévue pour l'exercice 2019 comparés à ceux apparaissant au budget 2019.

### 19-10-925 Mouvement de main-d'œuvre

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil autorise et ratifie la liste du mouvement de main-d'œuvre approuvée par la Direction générale le 8 octobre 2019.

« ADOPTÉE »

### 19-10-926 Service de sécurité incendie / Nomination / Quatre pompiers

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection datée du 8 octobre 2019;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise la nomination de MM. Luc Hornblower, Ryan Langton, Gabriel Robidoux et Marc Santerre aux postes de pompiers à temps complet au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 22 décembre 2019, au salaire prévu à l'annexe C de l'échelle salariale incluse à la convention collective de travail des pompiers en vigueur, le tout en conformité avec les conditions énoncées à ladite convention:

ET QUE des félicitations soient adressées à MM. Hornblower, Langton, Robidoux et Santerre;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

### 19-10-927 Service de sécurité incendie / Embauche / Capitaine aux opérations

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection datée du 10 octobre 2019;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents QUE la Ville autorise l'embauche de M. Benoit Ranger au poste régulier de capitaine aux opérations au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 5 novembre 2019, au salaire prévu à l'annexe B-1 (classe 1 - échelon 2) de l'échelle salariale du Service de sécurité incendie incluse à l'*Entente sur les conditions de travail des employés cadres*, le tout selon les conditions énoncées à ladite Entente;

QU'il est entendu que M. Ranger aura une période de probation de six mois à la suite de laquelle, sur recommandation favorable de son supérieur immédiat, il pourra être confirmé dans son poste;

ET QUE des souhaits de bienvenue et de succès dans ses nouvelles fonctions soient adressés à M. Ranger;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

## 19-10-928 Service des eaux / Attribution de poste / Opératrice d'usine de traitement de l'eau potable

CONSIDÉRANT la lettre d'entente n° 08-2019 intervenue entre la Ville et le Syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de Vaudreuil-Dorion – CSN le 9 octobre 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection datée du 9 octobre 2019:

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville attribue le poste régulier à temps complet d'opératrice d'usine de traitement de l'eau potable au sein du Service des eaux, à M<sup>me</sup> Josée Petit, et ce, à compter du 3 novembre 2019, au salaire prévu à l'annexe C - classe 8 de l'échelle salariale des employés cols bleus, le tout selon les conditions énoncées à la convention collective de travail en vigueur;

QU'il est entendu que M<sup>me</sup> Petit est réputée avoir complété sa période de familiarisation de trois mois en raison du poste qu'elle occupe de façon régulière à temps partiel depuis le 19 juin 2013;

QU'en conséquence, M<sup>me</sup> Petit est confirmée dans son poste à la date de l'attribution du poste régulier à temps complet;

ET QUE des félicitations soient adressées à M<sup>me</sup> Petit:

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

# 19-10-929 Lettre d'entente à intervenir entre la Ville et le Syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de la Ville de Vaudreuil-Dorion (CSN) / Service des eaux – Contexte de rapatriement de l'exploitation de l'usine d'épuration en régie interne

II es

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise le maire, le directeur général, le directeur du Service des eaux, le contremaître – Assainissement des eaux et la directrice du Service des ressources humaines à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente à intervenir entre le SMTTVD-CSN et la Ville, dans le cadre du rapatriement de l'exploitation de l'usine d'épuration en régie interne au Service des eaux.

« ADOPTÉE »

### 19-10-930 Service du génie et de l'environnement / Embauche / Directrice

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection datée du 18 octobre 2019;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise l'embauche de M<sup>me</sup> Christine Ouimet au poste régulier de directrice du Service du génie et de l'environnement, et ce, à compter du 25 novembre 2019, au salaire prévu à l'annexe B-2 (classe 17A – échelon 4) de l'échelle salariale incluse à l'*Entente sur les conditions de travail des employés cadres*, le tout selon les conditions énoncées à ladite Entente:

QU'il est entendu que M<sup>me</sup> Ouimet aura une période de probation de six mois à la suite de laquelle, sur recommandation favorable du directeur général, elle pourra être confirmée dans son poste:

ET QUE des souhaits de bienvenue et de succès dans ses nouvelles fonctions soient adressés à M<sup>me</sup> Ouimet;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

## 19-10-931 Club d'athlétisme Vaudreuil-Dorion / Championnats nationaux d'athlétisme de la Légion / Aide financière

CONSIDÉRANT la politique de la Ville concernant un soutien financier à la participation extérieure de citoyens de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que Nayla Martin est une athlète d'âge mineur membre du Club d'athlétisme Vaudreuil-Dorion dans la catégorie U16 et demeurant à Vaudreuil-Dorion:

CONSIDÉRANT que cette athlète a participé aux Championnats nationaux d'athlétisme de la Légion qui se sont tenus du 6 au 13 août 2019 à l'Université du Cap-Breton en Nouvelle-Écosse;

CONSIDÉRANT que des preuves de participation à l'événement ont été remises au Service des loisirs et de la culture;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 500 \$ soit versé au Club d'athlétisme Vaudreuil-Dorion à titre d'aide financière pour Nayla Martin dans le cadre de sa participation aux Championnats ci-dessus mentionnés:

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

## 19-10-932 Association de balle-molle mineure La Presqu'Île / Championnat canadien de balle rapide / Aide financière

CONSIDÉRANT la politique de la Ville concernant un soutien financier à la participation extérieure de citoyens de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT qu'Emma Pelletier est une athlète d'âge mineur membre de l'équipe AA U14 et demeurant à Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que l'Association de balle-molle mineure La Presqu'Île n'offre pas cette catégorie;

CONSIDÉRANT que cette athlète a participé au Championnat canadien de Softball du 7 au 11 août 2019 à Montréal;

CONSIDÉRANT que des preuves de participation à l'événement ont été remises au Service des loisirs et de la culture;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 500 \$ soit versé à l'Association de balle-molle mineure La Presqu'Île à titre d'aide financière pour Emma Pelletier dans le cadre de sa participation à la compétition ci-haut mentionnée;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

#### Association de baseball La Presqu'Île / Inscriptions saison 2019 / 19-10-933 Remboursement

CONSIDÉRANT la politique de la Ville d'offrir une aide financière à l'inscription ainsi qu'une tarification privilégiée aux familles qui inscrivent plus d'un enfant à une même activité sportive;

CONSIDÉRANT que l'Association de baseball La Presqu'Île a fourni au Service des loisirs et de la culture la liste des participants et que les vérifications appropriées ont été effectuées sur celle-ci;

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'une somme de 5 693,75 \$ soit remboursée à l'Association de baseball La Presqu'Île pour les frais d'inscription de 155 participants à la saison 2019;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

#### Club de soccer FC Trois-Lacs inc. / Inscriptions saison 2019 / 19-10-934 Remboursement

CONSIDÉRANT la politique de la Ville d'offrir une aide financière à l'inscription ainsi qu'une tarification privilégiée aux familles qui inscrivent plus d'un enfant à une même activité sportive;

CONSIDÉRANT que le Club de soccer FC Trois-Lacs inc. a fourni au Service des loisirs et de la culture la liste des participants et que les vérifications appropriées ont été effectuées sur celle-ci:

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'une somme de 75 568,75 \$ soit remboursée à l'organisme Club de soccer FC Trois-Lacs inc. pour les frais d'inscription de 1 219 participants à la saison 2019;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

### Ordres de changement nos 14 et 15 / Appel d'offres no 401-110-18-R1730.05 / 19-10-935 Entrepreneur général / Travaux d'approvisionnement en eau potable / Secteurs Hudson Acres, Tree Farms et Ritchie / Règlement nº 1730

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prenne acte et approuve les ordres de changement nos 14 et 15 de l'entrepreneur général reliés au projet « Travaux d'approvisionnement en eau potable / Secteurs Hudson Acres, Tree Farms et Ritchie – appel d'offres nº 401-110-18-R1730.05 » totalisant un montant de 23 354,87 \$, taxes applicables non comprises;

« ADOPTÉE »

# 19-10-936 Ordre de changement n° 2 / Appel d'offres n° 401-110-18-R1755.01 / Services professionnels / Conseillers professionnels / Concours d'architecture pour le pôle municipal de Vaudreuil-Dorion / Règlement n° 1755

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prenne acte et approuve l'ordre de changement n° 2 de services professionnels relié au projet « Conseillers professionnels – Concours d'architecture pour le pôle municipal de Vaudreuil-Dorion – appel d'offres n° 401-110-18-R1755.01 » totalisant un montant de 3 087,34 \$, taxes applicables non comprises;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

## 19-10-937 Entente / MTQ / Reconstruction du pont d'étagement du chemin des Chenaux / Approbation de l'annexe B

CONSIDÉRANT le projet de reconstruction du pont d'étagement situé sur le chemin des Chenaux, au-dessus de l'autoroute 40 à Vaudreuil-Dorion, par le ministère des Transports (MTQ);

CONSIDÉRANT qu'un protocole d'entente sera à intervenir entre la Ville et le MTQ pour la réalisation du projet susdit:

CONSIDÉRANT la correspondance du MTQ en date du 18 octobre 2019 mentionnant que la Ville doive approuver la répartition des coûts révisée (Annexe B rev. 1) afin que le protocole puisse être complété;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit approuvée la répartition des coûts révisée (Annexe B rev. 1), transmise par le MTQ en date du 18 octobre 2019;

QUE le chef de division – Génie et le directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire soient autorisés à agir, pour et au nom de la Ville, auprès du MTQ pour la négociation du protocole d'entente à intervenir.

« ADOPTÉE »

# 19-10-938 Adoption avec changement / Règlement n° 1694-29 / Stationnement / Disposition relative à la signalisation temporaire / Interdictions et limitations de stationnement / Avenue de la Canardière et rues Justine-Poirier, des Merisiers et des Pruches

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° 1694-29 a été déposé à une séance tenue le 16 septembre 2019;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté avec changement, soit le retrait du prolongement de l'interdiction de stationnement sur la rue des Aubépines, le Règlement n° 1694-29 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH 330) afin d'ajouter une disposition relative à la signalisation temporaire, de prolonger l'interdiction de stationnement sur la rue des Merisiers, d'ajouter des interdictions de stationnement sur l'avenue de la Canardière et la rue des Pruches et de modifier les limitations de stationnement sur la rue Justine-Poirier ».

« ADOPTÉE »

## 19-10-939 Adoption / Règlement n° 1694-30 / Stationnement / Interdictions de stationnement / Montée d'Alstonvale, rues Forbes et Larivée et avenues Aquin, de la Canardière et Saint-Charles

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° 1694-30 a été déposé à une séance tenue le 7 octobre 2019;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement nº 1694-30 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH 330) afin de modifier l'interdiction de stationnement sur la rue Larivée et une interdiction de stationnement limitée sur l'avenue Saint-Charles, d'ajouter des interdictions de stationnement sur la montée d'Alstonvale et l'avenue Saint-Charles et d'ajouter des interdictions de stationnement limitées sur les avenues Aquin et de la Canardière et sur la rue Forbes ».

« ADOPTÉE »

## 19-10-940 Adoption / Règlement nº 1709-09 / Mode de tarification pour le financement de certains biens, services et activités

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° 1709-09 a été déposé à une séance tenue le 7 octobre 2019;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement nº 1709-09 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement imposant un mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités n°1709 ».

« ADOPTÉE »

# 19-10-941 Adoption de second projet / Règlement n° 1275-280 / Zonage / Prohibition des usages permis de la classe d'usage « Commerce de transport C4 », soit l'usage entreposage (47) / Zone I1-643 (Secteur Henry-Ford) / Précision sur les usages et normes applicables lorsqu'un terrain ou un lot chevauche deux zones

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté à une séance tenue le 7 octobre 2019 le premier projet de règlement n° 1275-280 modifiant le Règlement de zonage n° 1275;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet le 21 octobre 2019 à 19 h;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents QUE le second projet de règlement nº 1275-280 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin de préciser les usages et normes applicables lorsqu'un terrain ou un lot chevauche deux zones et de modifier la grille des usages et des normes de la zone I1-643 afin de prohiber l'usage transport et entreposage de type camionnage (C4) »

soit adopté;

QU'avis soit donné à la MRC de Vaudreuil-Soulanges à l'effet que ce second projet est identique au premier.

« ADOPTÉE »

## 19-10-942 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement nº 1764-04 / Gestion contractuelle / Règles de passation pour certaines catégories de contrats

Le conseiller M. Paul M. Normand dépose le projet de règlement n° 1764-04 modifiant le Règlement relatif à la gestion contractuelle n° 1764 afin de modifier l'article concernant les règles de passation pour certaines catégories de contrats et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

### 19-10-943 Autorisations de la Direction générale

Il est PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ENTÉRINER les autorisations accordées par la Direction générale apparaissant à la liste datée du 10 octobre 2019.

« ADOPTÉE »

### 19-10-944 Période de questions – Élus

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

### 19-10-945 Période de questions – Assistance

Toutes les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

### 19-10-946 Levée de la séance

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 20 h 09 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

ce soit levée.
VILLE DE VAUDREUIL-DORION
Jasmine Sharma, mairesse suppléante
Jean St-Antoine, avocat, OMA Greffier